N° 1793 — VI^me ANNÉE. 5 cts. Le Numéro. 5 cts. Vendredi 22 Octobre 1886.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux : 2, Rue du Marché, 2.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. COURVOISIER, rue du Marché, 2
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de — Du 15 Oct. 1886

	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle ...	5 —	5 40	9 21	2 02	3 20	—	6 07	8 37	10 44
Morteau ..	—	—	9 21	—	3 20	—	6 07	—	10 44
Besançon .	—	—	9 21	—	3 20	—	—	—	10 44
Neuchâtel.	—	—	9 51	1 13	—	5 57	—	—	10 34
Genève ..	—	—	—	1 13	—	5 57	—	—	10 34
Bienne. ..	—	8 42	11 47	2 12	—	5 27	—	*)	10 18
Berne ...	—	—	11 47	2 12	—	5 27	—	—	10 18
Bâle	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 18

*) Dimanche et fêtes : Départ de Sonceboz 6.02 s. arrivée 8.—.

Départ pour — Du 15 Oct. 1886

	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle ...	4 —	7 30	9 59	11 55	1 20	3 40	6 07	9 —	10 44
Morteau ..	4 —	—	9 59	—	—	3 40	6 07	—	—
Besançon .	4 —	—	9 59	—	—	3 40	—	—	—
Neuchâtel.	5 47	—	9 29	—	2 12	—	6 15	—	—
Genève ..	5 47	—	9 29	—	2 12	—	—	—	—
Bienne...	5 10	7 —	10 —	*)	—	3 28	6 45	—	—
Berne ...	5 10	7 —	10 —	—	—	3 28	—	—	—
Bâle	5 10	7 —	10 —	—	—	3 28	—	—	—

*) Dimanche et fêtes : Départ pour Sonceboz midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco p^r la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5»50;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace ; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— JEUDI 21 OCTOBRE 1886 —

La Chaux-de-Fonds

Société des porte-jets et sapeurs. — Assemblée, jeudi 21, à 8 ½ h. du soir, au local.

Théâtre. — Troupe Maurice et Vidal. — *Jeudi 21*, à 8 ¼ h. du soir. « Mignon », opéra-comique en 4 actes, de Ambroise Thomas.

Brasserie Hauert. — Concerts donnés par la nouvelle troupe Delaunay, jeudi 21 et jours suivants, dès 8 h. du soir.

Grande salle des Armes-Réunies. — Une seule représentation donnée par les trois diables Girard's, ex-artistes du cirque Lorch, jeudi 21, dès 8 h. du soir.

Pompe N° 5. — Le Comité des réclamations se reunira vendredi 22, à 8 ½ h. du soir, au Café du Raisin.

Société cantonale des officiers neuchâtelois. — Réunion, vendredi 22, à 8 ½ heures du soir, au Café Streiff. — Par devoir. — (Voir aux annonces.)

Vereinigte Mænnerchœre. — Gesangstunde, I. und II. ténor, Freitag den 22., Abends 8 ½ Uhr, im Café Kunz.

L'odyssée d'un insurgé espagnol

La vérité sur l'insurrection du 19 septembre. — Récit d'un des compagnons du général Villacampa.

Un rédacteur du *Matin* de Paris a eu un long entretien avec un des compagnons du général Villacampa échappé de Madrid presque par miracle, et qui, en arrivant à Paris, a trouvé la nouvelle de sa condamnation à mort par contumace.

Nous croyons que nos lecteurs liront avec intérêt l'article du *Matin*, dont la véracité dans le reportage ne laisse aucun doute.

« Il nous est impossible encore, — dit notre grand confrère parisien, — de nommer ce républicain espagnol, pour des raisons que tout le monde comprendra.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il a joué le rôle le plus important à côté du général Villacampa et que c'était en quelque sorte le chef civil de l'insurrection.

Voici le récit très curieux et très intéressant qu'il nous a fait du mouvement du 19 septembre.

— On ne connaît encore en France les événements de Madrid que par les récits des journaux officieux, ou par les dépêches, soigneusement revues par la censure espagnole. Aussi, les connaît-on mal.

Le général Pavia vient de publier un récit *officiel* qui, déjà, avoue que le mouvement était plus considérable qu'on ne l'avait avoué tout d'abord, et la *Epoca* elle-même, malgré ses attaches gouvernementales, constate que ce récit est bien au-dessous de la vérité.

L'insurrection du 19 septembre a été un mouvement très important, et il s'en est fallu de bien peu qu'il réussît.

Le général Villacampa, qui est un homme d'une rare énergie, le préparait depuis le mois de juin dernier avec l'aide de quelques civils, de *plusieurs autres généraux* et d'un grand nombre d'officiers. Le malheur a voulu qu'on se pressât trop, et c'est pour cela que tout a manqué. Nous étions sûrs du concours de dix régiments de la garnison de Madrid, et le dimanche 19, le général Villacampa réunissait, à deux heures, les délégués de ces dix régiments. C'est dans cette malheureuse réunion que la prise d'armes fut décidée pour le soir même. Tous les officiers et les sous-officiers, nos amis, avaient peur que, si on tardait davantage, la conspiration ne fût découverte, un système d'espionnage venant d'être inauguré dans toute la garnison. Le mouvement fut précipité et décidé pour le soir même.

A dix heures, tous les régiments devaient sortir des casernes et rendez-vous était donné à la gare du Midi.

Avant dix heures, le général Villacampa, un lieutenant-colonel, trois officiers et moi, nous étions réunis au café de Saragosse, non loin de la gare du midi, attendant avec une anxiété facile à comprendre.

Assis dans un coin du café tous les six, ne perdant pas de vue la pendule une seconde, notre anxiété augmentait à chaque instant, voyant qu'onze heures allaient sonner et que tout continuait à être calme dans les rues de Madrid.

Enfin, une estafette nous arrive en courant de la caserne du régiment d'infanterie de Garillano. « Un espion est allé prévenir le colonel, alphonsiste dévoué, il est accouru, et, à la tête des hommes de garde, il a cherché à empêcher son régiment de sortir. »

Nous courons de ce côté, mais nous rencontrons bientôt le régiment de Garillano, ayant à sa tête un héros, le capitaine Casero. Grâce à ce républicain énergique, les soldats avaient pu sortir presque tous. Ne voulant pas que des coups de feu fussent tirés, et qu'un combat eût lieu entre les hommes de garde et les autres soldats, Casero avait fait ouvrir à coups de pioche une brèche dans le mur de la caserne, et les soldats étaient passés un à un. Tous étaient sortis, moins deux compagnies, que le colonel était parvenu à garder près de lui.

En même temps, le régiment de cavalerie de Albera sortait aussi de sa caserne, malgré la résistance d'un commandant qui fut blessé. Bientôt, les deux régiments furent réunis. En tête marchait le capitaine Casero, un revolver à la main, criant : « Vive la République ! » Puis, derrière lui, le régiment d'infanterie sur deux files, chacune suivant un trottoir : 450 hommes environ, enfin le régiment de cavalerie : 250 hommes à peu près. (*A suivre.*)

Chronique Suisse.

Industrie horlogère en Amérique. — Le consul suisse à Cincinnati informe le département fédéral du commerce que les autorités de la petite ville de Canton, située à 175 milles de Cincinnati, ont offert, il y a quelques mois, à M. Dueber, fabricant d'horlogerie à Newport près Cincinnati, où il occupe près de 600 ouvriers, le don de 10 acres de terrain, le paiement de 100,000 dollars et l'exemption des impôts durant dix ans, s'il consentait à fonder une fabrique d'horlogerie à Canton. M. Dueber a accepté ces offres, et il se propose d'occuper environ 1000 ouvriers lorsque la construction des bâtiments nécessaires sera terminée ; il ne sait pas encore s'il continuera l'exploitation de la fabrique de Newport.

Le rachat des chemins de fer. — On assure — écrit-on de Berne — que le Département fédéral des chemins de fer a soumis au Conseil fédéral des études détaillées en vue du rachat du réseau du Nord-Est par la Confédération.

Loi pour la protection des inventions. — On mande de Lugano, 20 octobre :

« La commission du Conseil des Etats pour la la loi relative à la protection des modèles et inventions s'est réunie ici.

» Se sont prononcés pour l'entrée en matières : MM. Gavard, président (Genève), Aug. Cornaz (Neuchâtel) et Balli (Tessin).

Ont voté contre l'entrée en matièree : MM. Blumer (Glaris), Rieter (Zurich) et Muheim (Uri).

M. Rusch (Appenzell-Int.) était absent. »

A propos d'anarchistes. — Il est inexact qu'un des anarchistes compromis dans les enquêtes faites récemment à Vienne ait été arrêté en Suisse.

Les recettes de la S.-O.-S. — Les recettes de la Suisse-Occidentale-Simplon, pendant le mois de septembre, se sont élevées à 1,336,000 francs, soit un excédent de 84,000 fr. sur celles de septembre 1885.

Le rassemblement des deux premières divisions a contribué pour sa bonne part à cet excellent résultat.

Depuis le 1^er janvier 1886, les recettes de la compagnie se montent à 9,350,862 fr., dépassant de 139,162 fr. celles de la période correspondante de l'année dernière.

Les cartes-lettres.

Le ministère des postes et télégraphes de France publie une note faisant connaître que la consommation *mensuelle* de cartes-lettres mises à la disposition du public français, depuis le mois de juin dernier, a déjà atteint le chiffre de 600,000.

«En présence de l'accueil fait par le public à ce nouveau mode de correspondance, — dit la note en question, — et pour donner satisfaction à des réclamations reconnues fondées, le département des postes et des télégraphes français émettra prochainement de nouvelles cartes-lettres imprimées sur un papier de qualité supérieure et complètement opaque. »

En Suisse où l'on a — en matières postales surtout — la prétention d'être au premier rang, on ferait bien d'imiter ce qui se fait actuellement en France. L'utilité de la carte-lettre est incontestable. Mais comme toujours, lorsqu'il s'agit d'une amélioration ou innovation réclamée par le public, on se heurte, invariablement, au côté fiscal qui tend à modifier chaque jour davantage notre administration postale.

Nouvelles étrangères.

France. — MM. Duval, Folliet et Philippe, députés de la Haute-Savoie, et Pradon, député de l'Ain, ont remis hier, mercredi, à M. de Freycinet un certain nombre de réclamations des habitants de la zone franche, relativement aux exigences de la Suisse contraires aux conventions conclues entre les deux pays.

M. de Freycinet, déjà saisi de la question par la préfecture de la Haute-Savoie, a répondu qu'il avait déjà envoyé des instructions à M. Arago, ambassadeur à Berne, et qu'il ne perdrait pas de vue les intérêts de la France.

Allemagne. — M. Louis Cohn, copropriétaire de la *Gazette des Tribunaux* de Breslau, vient d'être arrêté par ordre du parquet pour avoir commis le crime de lèse-majesté à l'occasion des grandes manœuvres d'automne en 1882.

— La police a expulsé de Leipzig le fabricant de cigares Hoffmann, un des principaux agitateurs du parti socialiste. Un grand nombre d'amis de l'expulsé l'ont accompagné jusqu'à la limite de la banlieue.

ALSACE-LORRAINE. — Nous avons dit que M. le curé de Vionville avait comparu devant le tribunal de Metz pour avoir fait chanter dans son église, au mois de juin dernier, des cantiques en langue française appelant la protection divine sur l'armée chargée de défendre « la patrie », c'est à-dire la France.

Le prononcé du jugement a eu lieu mardi. M. le curé de Vionville a été condamné à deux mois de prison pour excitation à des cris séditieux.

Autriche-Hongrie. — Un service divin a été célébré en grande pompe à Fünfkirchen à l'occasion du 200e anniversaire de la reprise de la ville sur les Turcs.

Angleterre. — Mardi a été affiché dans les rues de Dublin un placard demandant l'expulsion de l'Irlande de tous les israélites, attendu qu'ils empêchent le développement du petit commerce et refusent tout concours aux œuvres de bienfaisance.

Espagne. — On mande de Madrid que les républicains coalisés ont décidé de se réunir cette semaine pour arrêter la conduite à suivre aux séances des Cortès.

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — Dimanche prochain, les électeurs bernois seront appelés à se prononcer sur les deux lois suivantes :

1° Loi sur l'organisation de l'Ecole d'agriculture ;

2° Loi sur les pensions du personnel enseignant.

Les députés du district de Bienne, dans un manifeste qu'ils viennent de publier, recommandent à leurs électeurs de voter *oui*.

FRIBOURG. — Un tépelet de la plus belle eau, M. le conseiller national Paul Æby, banquier, a été nommé syndic de Fribourg ; il remplace, comme on le sait, M. Chollet, excellent administrateur, mais d'un caractère trop indépendant pour se plier aux exigences du n° 13.

TESSIN. — On mande de Bellinzone que le bruit a couru que l'évêque Lachat avait eu une attaque d'apoplexie. Il ne s'agit, paraît-il, que d'un coup d'apoplexie locale.

VAUD. — La maison H. et C. Chaudet frères, marbriers, à Montreux, vient d'être honorée de la commande du grand monument que l'Institut et les artistes de France vont faire édifier au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, sur la tombe du célèbre peintre Paul Baudry. Ce monument de dimensions considérables sera exécuté entièrement en marbre de Saint-Triphon.

C'est déjà la maison Chaudet frères qui a exécuté, en 1883, le monument élevé au Caire à la mémoire du grand archéologue français Mariette-Bey.

L'on voit par là que notre industrie nationale sait se faire apprécier à l'étranger.

— Samedi, à Mollondins (district d'Yverdon), une fillette, âgée de 7 ans, voulant passer entre deux chars reliés l'un à l'autre, est tombée si malheureusement que les roues du second véhicule l'ont écrasée. Elle est morte sur le coup.

— On mande à un journal lausannois qu'une femme de Daillens (près Cossonay) vient de mettre au monde trois garçons et une fille, qui n'ont vécu que quelques instants.

VALAIS. — Le *Walliser-Bote* raconte qu'une vingtaine de jeunes couples se livraient dernièrement à Naters au plaisir de la danse, lorsque tout à coup le plancher s'effondra sous les danseurs. Heureusement pour eux, ils en ont été quittes pour la peur et de légères contusions.

Abordage sur le Léman

Lausanne, 21 octobre 1886.

Un grave accident s'est produit hier au soir vers 6 heures à l'entrée du port de Nyon.

Le bateau *Léman* arrivant de Genève à Nyon avec une heure de retard, à 6 h. 30, a rencontré à 200 mètres environ du rivage, devant Nyon, le bateau le *Cygne* qui avait quitté le débarcadère pour lui faire place.

Le choc a dû être violent.

Le *Léman* abordant le *Cygne* par le flanc a eu sa proue enlevée mais a pu continuer sa marche jusqu'à terre.

Le *Cygne*, mis hors d'état d'avancer, a été amené derrière la jetée du quai, tiré par de nombreux canots accourus sur le lieu de l'accident.

Heureusement pas d'accident de personnes.

Il est difficile, pour le moment, de donner plus de détails sur les dégâts matériels.

Le *Cygne* est ce même bateau qui, le 23 novembre 1883, en venant d'Evian avait coupé en deux le *Rhône*, qui avait coulé à pic. Une douzaine de personnes avaient été noyées, parmi lesquelles la mère et la sœur de M. Gopp, capitaine du *Cygne*, qui se trouvaient sur le *Rhône*.

Chronique du Jura Bernois.

Porrentruy. — La police locale a séquestré plusieurs pains de beurre pour insuffisance de poids.

— Lundi, jour de la foire, la gendarmerie a arrêté un pick-pocket qui avait volé sur divers bancs, des bagues, porte-monnaie et autres objets de valeur.

Les Bois. — On écrit au *Démocrate* que la fabrique d'horlogerie que MM. Baume et Jobin construisent aux Bois est maintenant sous toit. Samedi, à l'occasion du montage de la charpente de ce beau bâtiment, les entrepreneurs, MM. Frey et Haag, de Bienne, leurs ouvriers et la musique-fanfare des Bois étaient réunis chez M. Aristide Simonin, hôtelier, où MM. Baume et Jobin leur offraient un souper. Quelques instants auparavant, des demoiselles d'honneur étaient venues présenter aux entrepreneurs un magnifique bouquet.

Fédération des monteurs de boîtes.

Voici la communication que nous avons reçue du Noirmont :

« Les ouvriers monteurs de boîtes de cette localité et des environs viennent de constituer une forte section, dont le siège et le comité ont été établis au Noirmont.

L'assemblée du 16 courant, à laquelle assistaient une centaine de monteurs de boîtes, a décidé — après adoption du règlement, et vu le rapport du Comité — de se joindre à la Fédération des ouvriers monteurs de boîtes suisse. En outre elle a nommé deux délégués chargés de représenter la section au congrès des délégués des sections qui aura lieu à Bienne dans le courant de novembre.

Nous espérons que tous les monteurs de boîtes sans distinction, ayant à cœur la prospérité de notre industrie, se joindront à nous et comprendront l'utilité et l'importance de la Fédération.

Notre section n'est nullement, comme d'aucuns le prétendent, une ligue de résistance et un ramassis de grévistes ; loin de là, et nos patrons comprendront parfaitement que leurs intérêts marchent en première ligne ; ce que nous voulons c'est la résistance solidaire contre l'abaissement des prix. Il est bien temps de nous unir, ou sinon, dans quelques années, notre partie subissant graduellement une baisse, que deviendront ceux dont l'unique gagne-pain est cette partie de l'horlogerie ?

A vous, pères de famille, d'apprécier nos ef-

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 24

— BIBLIOTHÈQUE DES MÈRES DE FAMILLE —

LE MANOIR DES CÉLIBATAIRES

PAR

M. MARYAN

«Vous avez raison,» dit-il, essayant de dominer le tremblement de sa voix;» je dois refaire le patrimoine d'Alix. Ma pauvre sœur ! Elle qui a déjà tant souffert, devais-je contribuer pour ma part à lui causer des soucis et des chagrins !»

Il resta un moment silencieux, puis reprit avec émotion :

«Si vous saviez combien, malgré mon égoïsme, j'aime ma sœur Alix ! Je l'ai soutenue dans le plus douloureux moment de sa vie, et peut-être le secret de l'indulgence qu'elle me témoigne vient-il de la sympathie que je lui ai montrée «alors...»

Gérard sentit s'éveiller, à ces paroles, un intérêt dont l'intensité l'étonna. Ainsi, elle avait souffert, cette jeune femme hautaine, qui paraissait au-dessus ou en dehors des péripéties de la vie humaine !... Il avait vu qu'elle pouvait éprouver des émotions vives et puissantes... Avait-elle eu un roman ?

Il n'était pas homme, cependant, à s'efforcer de pénétrer les secrets d'autrui, et il s'abstint de toute question. Mais René avait besoin de s'épancher, et il continua, évoquant ses souvenirs plutôt que s'adressant à Gérard :

«Nous avons un père qui est le modèle de l'honneur, et qui nous a été profondément dévoué. Mais il est d'un autre âge, et ne comprend pas que notre cœur puisse parler autrement que notre raison ou que les traditions dont nous avons recueilli l'héritage, parfois bien lourd... Alix a été passionnément aimée par un jeune magistrat, un homme très distingué, d'une haute valeur morale et intellectuelle. Il était d'une bonne famille de robe; mais il lui manquait un nom... Je ne crois pas mal agir, ni trahir Alix,» ajouta-t-il, relevant tout à coup la tête et regardant Gérard, «en vous disant qu'elle aussi avait fait un rêve d'avenir... On la trouve froide et fière... Vous, à l'opinion de qui je tiens pour tous ceux que j'aime, vous saurez désormais que c'est là le voile dont elle enveloppe ses illusions perdues...

— Et c'est votre père qui a empêché ce mariage ?» demanda Gérard avec un intérêt croissant.

«Oui... Mon frère, le pauvre Philippe, le soutenait... Lui aussi haïssait jusqu'à l'idée de ce qu'il appelait une mésalliance. Ma mère et grand'mère désiraient le bonheur d'Alix; et ma chère sœur, quand tout fut fini, et que nous vinmes nous enfermer à Kerouez, fut sensible à la profonde sympathie que je lui témoignai.

— N'essaya-t-elle donc pas de faire céder son père ?

— Mon père ne cède jamais... Elle est trop fière, trop forte, trop pieuse pour s'affaiblir en vains regrets; elle a cherché dès le premier moment à oublier son rêve, et elle y a réussi, je le sais... D'ailleurs celui qui l'aimait a formé d'autres liens... Mais elle est sortie de cette épreuve moins jeune, ayant peut-être perdu la faculté d'être heureuse... Pauvre Alix !

— Ainsi vous pensez qu'elle a renoncé au mariage ?

— Oh ! oui ! Sa vie est bien remplie et noblement dévouée... Mais le bonheur en est absent... C'est comme nos ciels bretons, sans soleil et sans bleu...»

Gérard soupira sans répondre.

«Pauvre fille ! Et je me suis plaint, et je me suis trouvé malheureux entre les malheureux !» se dit-il en reprenant, pensif, le chemin de sa demeure.

VIII

Le lendemain, il partit pour Belfort. Le cœur lui saigna en entrant dans cette gare que nous appelons toujours, par un souvenir chéri et une habitude que rien ne déracinera, la gare de Strasbourg. Il avait pris jadis ce chemin de l'Est pour faire en Alsace un voyage de plaisir.

Alors il était à nous, ce beau pays, si français encore dans sa défaite, et Gérard en avait gardé un charmant souvenir.

Maint épisode lui revenait à la mémoire, tandis que la locomotive l'entraînait vers ces frontières nouvelles qu'il ne devait, qu'il ne pouvait plus franchir. Puis, la pensée de revoir mourant ce vieux Weber, presque un ami, lui semblait cruelle; et, quand il arriva à Belfort, il était en proie à cette émotion nerveuse dont les natures à la fois fines et énergiques sont souvent susceptibles, et qui bouleversait son visage, en dépit de sa volonté.

La demeure de Weber était située tout près des fortifications, et il la trouva aisément. C'était une grande maison d'aspect sombre et maussade; il y avait, au-delà du porche, une cour sablée, bordée de plates-bandes, avec un arbre un peu étiolé planté au milieu. En été, lorsque des fleurs communes, mais fraîches, émaillaient cette étroite bande de terre brune, lorsque les branches de l'arbre dépouillé se couvraient de feuilles et retentissaient de chants d'oiseaux, ce lieu pouvait offrir un aspect riant, et donner jusqu'à un certain point, aux ménages modestes logés dans la maison l'illusion de la campagne, de cette campagne bienheureuse que les déshérités des villes n'entrevoient guère que comme une douce chimère. Mais, en cette saison, c'était un endroit triste, privé des distractions de la rue, bien que le bruit y vint retentir, et Gérard pensa que, si sauvage et si sombre que fût le site breton où était placé Kermanac'h, le cœur pouvait du moins s'y dilater plus à l'aise.

Une femme, vêtue comme une ouvrière aisée, passait en ce moment dans la cour, portant avec précaution un bol de lait.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

forts ; à vous, patrons, dont l'intérêt n'a pas détruit l'esprit de solidarité envers vos ouvriers, de nous prêter main-forte ; nous maintiendrons par l'union ce que beaucoup d'entre nous ont affaibli par intérêt mesquin et spéculation.

Comptant sur l'appui de tous nos collègues, nous mettons à la disposition des citoyens dévoués à notre cause, nos statuts et règlements pour former des sections dans leurs villages respectifs.

Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement les sections de la Chaux-de-Fonds et de Bienne et tous ceux qui ont participé à la formation de notre section.

Salut cordial et patriotique.

Au nom du Comité :
Jules CATHELIN fils, *délégué*.

N.-B. — Les monteurs de boîtes de Saignelégier et environs se sont constitués en section. »

*

Nous avons reçu d'autre part les lignes suivantes, avec prière de les publier :

« Il y a quelques mois, une assemblée de délégués convoquée à Bienne sur l'initiative de la Société l'Union des monteurs de boîtes de Bienne et environs, de concert avec l'Association des ouvriers monteurs de boîtes d'or de la Chaux-de-Fonds, a décidé, en principe, la formation d'une Fédération suisse des ouvriers monteurs de boîtes, et dans ce but, a nommé un comité central provisoire chargé d'élaborer un projet de statuts et de faire des démarches pour grouper en sociétés les ouvriers monteurs de boîtes partout où de semblables associations n'existent pas encore.

Le dit Comité central, avec l'appui des collègues de la Chaux-de-Fonds, a terminé ses travaux et un congrès aura lieu, au courant du mois prochain, à Bienne, afin de discuter le projet de statuts élaboré par le comité central provisoire.

En conséquence, les sociétés devront nommer leurs délégués et les ouvriers monteurs de boîtes de toutes les localités ou contrées où la boîte se fabrique, sont invités à s'organiser au plus vite, afin de pouvoir se faire représenter au congrès. Comme ce dernier durera au moins deux jours, les sociétés devront faire en sorte que les frais de déplacement de leurs délégués soient, en partie, couverts par la caisse. Il sera donné connaissance, en temps utile, du jour fixé pour la réunion du congrès. »

Frontière française

Morteau. — Le 17 courant, la gendarmerie a arrêté, en vertu d'un mandat du parquet de Baume, le nommé Æschlimann, citoyen suisse. Il a été conduit à la maison d'arrêt de Baume.

Chronique neuchâteloise.

*** *Locle.* — Un incendie a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi, à 2 heures environ, dans le grand bâtiment connu sous le nom de « La Philosophière », au Verger.

Les dégâts ne sont pas considérables.

*** *Affaire Kaiser.* — On annonce que Jean Kaiser, père, arrêté récemment à la Chaux-de-Fonds, demande le relif du jugement rendu contre lui, le 1er octobre 1886 par le jury criminel de Neuchâtel.

Chronique locale.

*** *Les Androïdes des Jaquet-Droz.* — Un de nos lecteurs nous écrit de Dresde, 20 octobre :

« Monsieur le Rédacteur,

» Je viens porter à votre connaissance un fait qui peut intéresser vos lecteurs : les automates célèbres des Jaquet-Droz, qui ont pour la Chaux-de-Fonds et son industrie une valeur historique réelle, sont visibles en ce moment à Cologne, où leur possesseur actuel, M. Martin, de Dresde, les fait fonctionner devant un nombreux public.

» M. Martin délivre, à cette occasion, une biographie fort exacte des deux artistes neuchâtelois et une description des plus complètes de leurs chefs-d'œuvre. »

C'est avec une fierté bien légitime que nous constatons les témoignages d'admiration que les inventions, dues au génie de ces deux enfants de la grande cité montagnarde (nés : le père en 1721 et le fils en 1752), obtiennent depuis si longtemps de tous ceux qui ont eu l'occasion d'admirer ces splendides Androïdes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

(BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE)

au 20 octobre.

La température monte sur l'ouest de l'Europe; elle baisse dans le golfe du Lion et en Finlande, où passe la limite des gelées. Le thermomètre marquait ce matin — 1° à Kuopio. + 9° à Berlin et à Vienne, 10° à Paris, 15° à Biarritz, Barselle, et 23° à Tunis.

En France, quelques orages ont éclaté dans le centre et de fortes pluies ont été signalées sur les côtes et dans l'est. Le temps va rester pluvieux avec température voisine de la normale.

Dernier Courrier.

Paris, 21 octobre. — Une fabrique de soierie est menacée de la grève des apprêteurs, — non pas des ouvriers, mais des patrons.

— Les bruits les plus alarmants circulent dans les cercles politiques de Saint-Pétersbourg. On prétend qu'à l'occasion de l'inauguration, dimanche prochain, du monument élevé à la mémoire de la dernière guerre turco-russe, le czar prononcera un discours très énergique et que, en outre, un ukase sera publié en même temps, déclarant que la Russie est décidée à occuper la Bulgarie en même temps que la Turquie, de son côté, occupera la Roumélie orientale.

Le langage des journaux russes est devenu très violent.

Rangoon, 21 octobre. — Le général Macpherson, commandant en chef des troupes anglaises en Birmanie, est mort de la fièvre hier.

Ephémérides, 1886

Vendredi 22 oct: Lev. du sol. 6 h. 32; couch. 4 h. 56. Dernier quartier le 20; nouvelle lune le 27.

1041. — Le comté de Genevois est réuni à la Savoie, qui lui impose des évêques.

Imp. A. COURVOISIER. — Chaux-de-Fonds.

Brasserie HAUERT
12, RUE DE LA SERRE, 12
Jeudi 21 Octobre 1886
et jours suivants
CONCERTS
DONNÉS PAR LA
nouvelle Troupe Delaunay
composée de: 8058-1
Mme **Darvière,** comique de genre;
Mlle **Maria Roger,** forte chanteuse (Romance et Opéra);
M. **Jules Siégel,** comique en tous genres;
M. VALLFORT, pianiste accompagnateur;
M. LÉON DELAUNAY, comique excentrique.

LOTERIE
de la Société d'Agriculture de la Chaux-de-Fonds
Tirage du 20 Octobre 1886
Les lots peuvent être réclamés tous les jours, à l'Hôtel-de-l'Ours, de 8 heures du matin à midi et de 1 heure à 4 heures du soir, jusqu'au samedi 23 courant. A partir de cette date, ils seront déposés au Café Streiff, jusqu'au 30 novembre. Passé ce terme, la Société en disposera. 8112-1

Débit de vins et liqueurs
43, Rue de la Serre, 43
Grand choix de **Bouchons**, gros et détail, depuis fr. 10 à fr. 25 le mille.
Se recommande
8110-4 **J. Bassegoda.**

— AVIS —
Nous portons à la connaissance de Messieurs les abonnés que la ligne téléphonique Bienne-Berne-Thoune, vient d'être ouverte au service.
En attendant que le nouveau catalogue ait paru, la station centrale donnera tous les renseignements concernant les trois réseaux indiqués ci-dessus.
8114-1 **Téléphone central.**

Le grand entrepôt de
Combustibles
à la gare, bureau **rue du Marché 8,** est au grand complet d'approvisionnement pour l'hiver, soit : véritable **anthracite, briquettes, houilles, coke cassé,** pour la fonte et le chauffage, **charbon au natron,** pour réchauds et repassage. **Service consciencieux et prompt. — Qualités supérieures garanties.** — Prix très avantageux. — Livré franco à domicile par la maison
Albert Kaufmann 7659-11

Raccommodages de Parapluies
en tous genres
Monsieur A. Bartholet avise l'honorable public qu'il a transféré son domicile rue de l'Industrie 25.
Il saisit cette occasion pour se recommander pour tous genres de rhabillages de parapluies. 8124-3
Pas de colporteur.

CAFÉ DE LA CROIX-D'OR
5, Rue de la Balance, 15
Tous les lundis et samedis
à 7 ½ heures du soir 8125-6
Tripes

Balances pour magasin
Balances de cuisine
Balances de précision
Bascules romaines
Bascules décimales.
Poids et mesures en tous genres
chez **J. BETSCHEN, balancier**
4, Chapelle, 4.
Réparations et ajustage de tout genre d'instrument de pesage. 8005-5
Travail soigné. -- Prix modiques.

Incontinence d'urine. Atonie de la vessie.
ATTESTATION.
Mon fils depuis l'enfance déjà souffrait **d'incontinence d'urine et d'atonie de la vessie.** Tous les moyens employés ne pouvaient pas le soustraire à ce mal.
Enfin nous nous mîmes en relation avec **M. Bremicker, médecin praticien à Glaris,** qui se chargea de traiter l'enfant par correspondance. Il eut un excellent résultat: de nuit en nuit on constata une amélioration sensible et en peu de temps le mal avait complètement disparu. Les moyens appliqués étaient des plus inoffensifs. — En rendant public le cas par ces lignes, je voudrais bien encore ajouter que **M. Bremicker** garantit le succès dans chaque maladie curable.
Schwæbis-Steffisbourg, sept. 1885.
8107-1 **Rob. Rychiger.**

TAILLEUSE
Mme **Nardin-Châtelain**, rue de l'Hôtel-de-Ville 15, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. — Ouvrage soigné. 8111-3

Bevaix. A louer un joli appartement au midi, remis à neuf. Trois pièces, cabinet, cuisine et dépendances, verger et jardin.
A vendre un **fourneau** en catelles vertes. — S'adresser à Madame Comtesse-Pigneron, à Bevaix. 8113-2

Municipalité de la Chaux-de-Fonds
Les propriétaires de chiens sont prévenus que tous les chiens qui ne seront pas munis d'un collier avec la plaque règlementaire, seront saisis et abattus dans les 48 heures, s'ils ne sont pas réclamés contre paiement de la taxe, de l'amende et des frais, suivant règlement du 8 Mars 1861. 8027-2
Chaux-de-Fonds, Octobre 1886.
Direction de la Police municipale.

Restaurant du Boulevard de la Gare
Dimanche 24 Octobre 1886
à 2 h. de l'après-midi et à 8 heures du soir
A la demande générale
Grand CONCERT-Représentation
donné par les **frères Girard's** surnommés **les Diables excentriques** ex-artistes du Cirque Lorch.
Les NOIRS et les BLANCS
Le concert sera terminé par
LES NÈGRES BURLESQUES.
Pour la première fois à la Chaux-de-Fonds
ENTRÉE LIBRE. 8127-2

Deux personnes solvables et sans enfants demandent à louer, pour de suite ou pour St-Martin, un **local** pour magasin, avec ou sans appartement, ou, à défaut, un appartement au plain-pied, bien situé.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 8128 3

AVIS
On demande de sérieux représentants pour la vente des vins français. Écrire Frédéric Cartairade, Besançon (France.) 7170-1

Bei meiner Abreise von hier nach der Heimat rufe ich allen meinen lieben Freunden und Bekannten ein herzliches Lebewohl zu.

8117-1 ***Woldemar Carl.***

Société cantonale des Officiers
NEUCHATELOIS

Section Chaux-de-Fonds

RÉUNION au CAFÉ STREIFF, **Vendredi 22** courant, à 8 ½ heures du soir.

Par devoir

ORDRE DU JOUR :

1° Appel.
2° Renouvellement du Comité.
3° Rapport de la Commission de vérification des comptes.
4° Discussion du règlement local.
5° Conférences.
6° Divers.

8116-1 **LE COMITÉ.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
des Régleurs et Régleuses Breguet
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 13 Octobre 1886, à 8 ½ heures du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire.

ORDRE DU JOUR :

1. Élaboration du règlement ;
2. Nomination des représentants à l'assemblée des délégués des sections, dimanche 24 courant, à Neuchâtel ;
3. Propositions diverses. 8115-2

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE
D'HOMMES

Messieurs les sociétaires sont informés que les exercices seront repris comme précédemment, soit tous les lundis et jeudis soirs, à 9 heures, dès jeudi 21 octobre.

8132 1 **LE COMITÉ.**

Restaurant de la Place-d'Armes
2, rue du Four, 2 8121 2

Samedi 23 Octobre 1886

Souper au civet de lapin et

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

l'orchestre LA LYRE.

Hôtel de la Croix fédérale
CRÊT-DU-LOCLE 8133 2

Dimanche 24 Octobre 1886

CONCERT

donné par la Société de chant

L'HARMONIE, du Locle.

COURS DE DANSE
Salle du Guillaume-Tell

M. **E. GUYOT,** professeur de gymnastique, ouvrira, les premiers jours de Novembre, **un cours de danse et de tenue,** qui aura lieu dans la grande salle de l'hôtel du Guillaume-Tell.

Cours pour demoiselles et messieurs.
Cours spécial pour enfants.

Prix modérés. — Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. E. GUYOT, rue de la Promenade 13. 8035 5

A remettre, pour St-Georges 1887

rue de la **Balance 6,** un logement de trois pièces. — S'adresser chez le notaire Jules Soguel. 8109-3

On vend tous les jours, sur la Place du Marché, devant le magasin de la Tricoteuse, de belles

Pommes de terre

de première qualité, rouges et blanches

à fr. 1.10 la mesure

ou fr. 7 les 100 kos rendus à domicile.

7716 1 SCHWAB.

MAGASINS SOUS L'HOTEL DE LA BALANCE

Grande mise en vente des Nouveautés
d'AUTOMNE & d'HIVER

Confections pour dames, Jerseys, Robes, Jupons, Corsets, Lainages, Bonneterie.

Affaires remarquables:

RAYON CONFECTIONS

Manteaux drap, garniture peluche	depuis fr.	14»—
» » » astrakan	» »	16»25
Jaquettes, genre nouveau	» »	15»50
» » » bouclé	» »	18»—
Imperméables	» »	10»—
» haute nouveauté	» »	15»50
» pour enfants	» »	5»—

RAYON ROBES

Robes brochées, grande largeur	depuis fr.	—»75
» carreau	» »	—»85
» foulé, pure laine	» »	1»25
» sergé, toutes nuances	» »	1»65
» mi-laine	» »	—»60

RAYON DEUIL

Cachemire noir, grande largeur	depuis fr.	1»60
» » double	» »	2»20
Panama noir	» »	1»25
» orléans	» »	-»55
Velours, toutes nuances	» »	2»—

RAYON TOILERIE

Toile blanche	depuis fr.	—»20
» écrue	» »	-»40
Cretonne blanche	» »	-»50
» » double largeur	» »	-»90

RAYON JUPONS

Jupons feutre	depuis fr.	3»—
» drap	» »	4»50
» qualité supérieure	» »	7»—

RAYON FLANELLE

Flanelle coton, pour chemises	depuis fr.	—»70
» » couleur	» »	-»70
» pure laine	» »	1»35
Peluche, toutes nuances	» »	1»40

RAYON TAPIS

Tapis ficelle	depuis fr.	—»50
» coco	» »	1»90
» laine	» »	2»20
Descentes de lit	» »	1»50
Tapis de table, reps	» »	3»50
» » » flanelle	» »	2»20

SPÉCIALITÉ DE CORSETS

Corsets, pure baleine, sans acier	depuis fr.	3»50
» ordinaires	» »	1»20
Pélerines peluche, doublées, couleur	» »	1»90

Spencers, Caleçons, Chemises, Châles russes.

Laines à tricoter, à 3 fr. le ½ kilog.

Par le bon marché de ma vente et un assortiment considérable, je suis en mesure de vendre à un prix défiant toute concurrence. 7994 7

CASINO-THÉATRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des actionnaires,
Mardi 2 Novembre 1886
à 2 heures

- au Foyer du Casino -

ORDRE DU JOUR :

Rapport administratif et financier.
» des vérificateurs de comptes.
Renouvellement partiel du comité.
Nomination de 3 contrôleurs.
Divers. 8087-3

Le bilan, le compte de Profit et Pertes et le rapport des contrôleurs, peuvent être consultés par les actionnaires, dès le 22 octobre, chez M. ALFRED ROBERT, caissier de la Société.

Pour assister à l'assemblée, chaque actionnaire devra être porteur de ses actions.

Enchères publiques
DE MEUBLES ET VINS

La succession de feu **Jules Montandon de Paris,** fera vendre, par voie d'enchères publiques, les **Lundi 25 et Mardi 26 Octobre 1886,** au domicile du défunt, **rue de la Demoiselle 4, à La Chaux-de-Fonds,** chaque jour dès 10 heures du matin, le mobilier dépendant de cette succession, consistant principalement en lits complets, chaises, glaces, canapés, bureaux, cadres, chiffonnières, tables en tous genres, pendules, horloges, fauteuils, buffets, du linge de corps, de lit et de table, verrerie fine et ordinaire, des outils d'horloger et une quantité d'objets mobiliers dont on supprime le détail.

Il sera en outre vendu, le Mardi 26 Octobre 1886, dès 1 heure de l'après-midi, les vins en cave, comprenant environ **1400 bouteilles vins blanc et rouge, Bordeaux, Neuchâtel, Bourgogne vieux, Arbois, etc.**

8059-2 **Greffe de Paix.**

R. PERROUD
9, Rue Neuve, 9

Mâcon, à fr. 1 la bouteille, verre perdu.
Neuchâtel blanc, dep. fr. 1 la bout. »

6228 51*

Une assujettie tailleuse cherche à se placer de suite chez une bonne tailleuse. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 8118-3

Un jeune allemand ayant déjà travaillé comme rhabilleur, désirerait entrer chez un patron remonteur de langue française, où il pourrait avoir la pension. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL 8120-3

Plusieurs filles sont à placer comme cuisinières et bonnes. S'adresser chez Mme Schenker, rue des Envers 360, Locle. 8036 2

Tailleuse. Mlle Breguet, rue de l'Industrie 3, se recommande pour de l'ouvrage à la maison. 8033-2

Un démonteur-remonteur, ayant l'habitude des pièces soignées, demande à entrer dans un bon comptoir de la localité. S'adresser par écrit aux initiales **M. P. 364,** poste restante. 8034-2

Servante. On demande une bonne domestique, au courant des travaux d'un ménage, chez Madame Weill-Courvoisier, Demoiselle 14 A. 8131-3

Remonteurs. On demande de suite 2 bons remonteurs pour petites et grandes pièces, genre courant. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8029 2

Monteur de boîtes. On demande un bon ouvrier monteur de boîtes or, pour la petite pièce légère. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 8030 2

Acheveur. On demande dans un comptoir de la localité un bon acheveur très habile, pour petites montres. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8031 2

Graveur. Un bon ouvrier **graveur de lettres,** connaissant le décor de la cuvette or, trouverait une place stable et avantageuse, dans un bon atelier de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 8037-2

Ebéniste. On demande un ouvrier ébéniste pour le meuble sapin, étant au courant des rhabillages. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8052 2

Appartement. Pour cas imprévu, à louer, pour le prix de fr. 400, — et pour St Martin prochaine, un joli appartement au troisième étage, composé de trois chambres, cuisine, alcôve, chambre haute, cave et bûcher. — S'adresser à M. A. Germann, ferblantier, rue de la Paix 73. 8130 3

Chambre. A louer, à des messieurs de moralité, une chambre meublée, au soleil levant. — S'adresser rue du Progrès 9, au 2me étage, à gauche. 8123-3

Chambre. A louer une chambre non meublée, à deux croisées et au soleil levant. — S'adresser rue de la Chapelle 19 A, au 2me étage. 8129 3

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée, à deux fenêtres, indépendante et au soleil. — S'adresser à M. D. Jeanrenaud, rue du Soleil, 3. 8119-3

Chambre. A louer une belle chambre, non meublée, indépendante. — S'adresser rue du Puits 27, deuxième étage, à gauche. 8023-2

Chambre. A louer, pour de suite ou pour la St-Martin, une jolie chambre meublée. — S'adresser rue du Collège, 17, au second étage. 8024-2

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour St-Martin un logement de 3 pièces, à deux fenêtres, cuisine et dépendances. — S'adresser chez Mme veuve Laplace, Charrière N° 3. 8025-2

Chambre. A louer une chambre meublée, située à proximité de la Place du Marché.

A la même adresse, **on demande un enfant** pour faire quelques **commissions** entre ses heures d'école. — S'adr. rue de la Serre 10, au rez-de chaussée. 8038-2

Pignon. A louer pour St-Martin, un pignon de deux pièces, cuisine et dépendances. — **A vendre** un bois de lit avec paillasse à ressorts et matelas en bon crin animal, une grande layette pour comptoir, un cartel et un bon tour aux débris. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL 8028-2

On demande à louer pour le terme de St-Martin prochain, **une chambre meublée** à deux fenêtres, pour y travailler. — A la même adresse, on **demande à acheter 2 petits établis.** — S'adresser à M. A.-E. Brandt, rue des Terreaux, 18. 8126-3

Chambre. Un monsieur, travaillant dehors, demande à louer pour le 1er novembre, une chambre bien meublée et au soleil, si possible, au centre du village ou à proximité des collèges. — S'adresser rue Léopold Robert 40, au second étage, à gauche. 8060-2

On demande à acheter un tour anglais pouvant fileter, si possible, perches coudées, distance entre pointes : de 700 à 800 m/m ; ou un dit, sans accessoires, pour le filetage, mais quand même à engrenages. — S'adresser à M. Emile Quartier, fils, aux Brenets. 8032-2

A vendre un **tour de polisseuse** avec son établi, fraises, etc., des quinquets à gaz, des renvois, des seilles à choucroûte, toutes neuves, un potager français à trois trous. — S'adresser Léopold Robert, 51. 8108-3

Tour aux débris. A vendre un grand tour aux débris. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8036-2